

Le lien Langrunais

HORS SERIE - JUIN 2017 - INFORMATIONS MUNICIPALES



Spécial finances n°4

EDITO



Mesdames, Messieurs,

Le parc du bois joli a été inauguré le samedi 3 juin 2017 en présence de nombreux enfants et de Langrunais qui attendaient l'ouverture du parc avec impatience. Ce lieu devra être respecté par tous et je demande à chacun de veiller aux comportements inciviques qui pourraient compromettre la tranquillité des riverains. L'investissement de ces travaux est important et ne doit pas être gaspillé. Le parc sera ouvert tous les jours avec des horaires variables suivant la saison avec une fermeture automatique des 3 portails. Le parc et le parking seront sous vidéoprotection. Nous mettons chacun devant ses responsabilités et je fais confiance à l'intelligence collective et à l'esprit citoyen pour un bon usage de ce lieu de détente.

Le financement de ces travaux représente un engagement important pour la commune comme les grands travaux entrepris (Ecole de voile, bibliothèque, réfections de voirie ...) depuis le début du mandat. L'endettement de la commune est composé du remboursement des emprunts avec une baisse constante marquée d'une légère hausse en 2015 due à un emprunt de 300 000€ à taux d'intérêt très bas pour une disponibilité financière immédiate. Aussi les charges financières correspondant aux intérêts de la dette, décroissent. Le remboursement des principaux emprunts tombera en 2020. L'exercice de gestion d'une commune se complique depuis quelques années, par la baisse des dotations de l'État et du changement de mécanisme de distribution défavorable des subventions de la Région et du Département vers les communes.

Une commune qui investit est une commune qui vit.

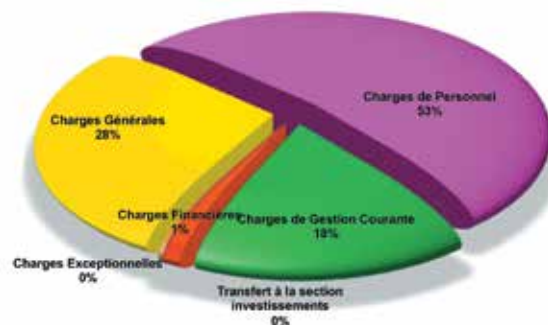
Le budget de fonctionnement en dépenses doit être maîtrisé sur la gestion du personnel et sur la gestion des charges courantes. La mutualisation des services et le choix d'externalisation des tâches sur certaines activités seront à privilégier. Les travaux continuent à un rythme soutenu sur les effacements de réseaux avenue de la Libération, sur les aménagements des espaces parking et sur la réfection des rues.

Les travaux du lotissement « Le Clos des sages » ont débuté par la démolition du mur d'enceinte sur la rue Abbé Rolland qui profitera d'un élargissement avec une bande de stationnement et un trottoir partagé piétons / cyclistes. Les travaux de 1ère phase en cours actuellement consistent en la construction des réseaux et des voiries et composition des parcelles.

La saison estivale approche. Elle connaîtra de nouvelles activités comme le cinéma en plein air dans le Parc des Chasses. Un programme festif orchestré par le comité des fêtes et les associations animera juillet et août.

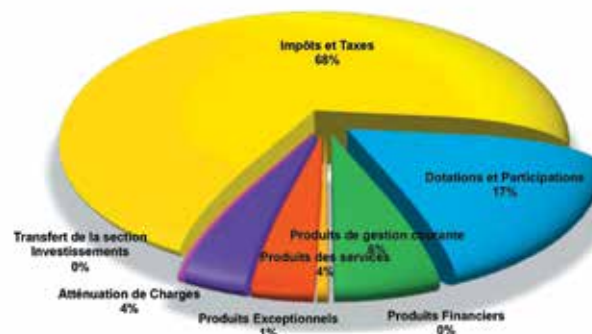
*Je vous souhaite de bonnes vacances , Le Maire
Jean-Luc GUINGOUAIN*

Dépenses de fonctionnement en 2016



NATURE DES DÉPENSES	MONTANT €
Charges Générales	375 043
Charges de Personnel	698 509
Charges de Gestion Courante	240 287
Charges Financières	15 706
Charges Exceptionnelles	200
Transfert à la section investissements	3 736
Fond intercommunal	8 799
Total	1 342 280

Recettes de fonctionnement en 2016



NATURE DES RECETTES	MONTANT €
Impôts et Taxes	1 041 968
Dotations et Participations	258 193
Produits financiers	15
Produits exceptionnels	10 218
Produits de services	56 233
Atténuation de Charges	59 546
Transfert de la section Investissements	3 436
Total	1 527 208

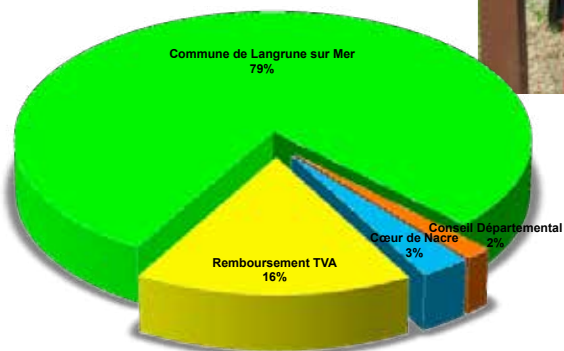
Réalisation des dépenses d'investissement 2016

NATURE DES DÉPENSES	MONTANT €	TAUX
Dépenses d'équipement	443 786	48%
Remboursement de la dette	84 825	92%
autres dépenses d'investissement	23 606	100%
Total	522 217	

Réalisation des recettes d'investissement 2016

NATURE DES DÉPENSES	MONTANT €	TAUX
Dotations et fonds globalisés	416 103	122%
Subventions reçues	31 957	62%
Emprunts souscrits	800	32%
Autres recettes d'investissement	23 906	100 %
Total	472 765	

Financement de l'aménagement du Parc du Bois Joli et de la Place du Marché



FINANCEMENT	MONTANT €
Commune de Langrune sur Mer	532 300
Conseil Départemental	10 850
Cœur de Nacre	20 000
Remboursement TVA	110 000
Coût Total	673 150



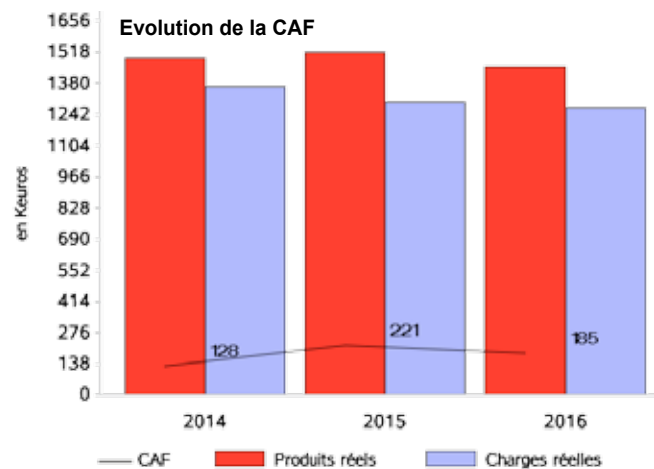
Tableau de calcul de la Capacité d'autofinancement

Résultat de l'exercice	184 928
- produits de cession des immobilisations	416 103
+ autres charges calculées	31 957
- autres produits calculés	800
Capacité d'autofinancement brute	23 906
- remboursement de dettes bancaires et assimilées	472 765
Capacité d'autofinancement nette	100 103

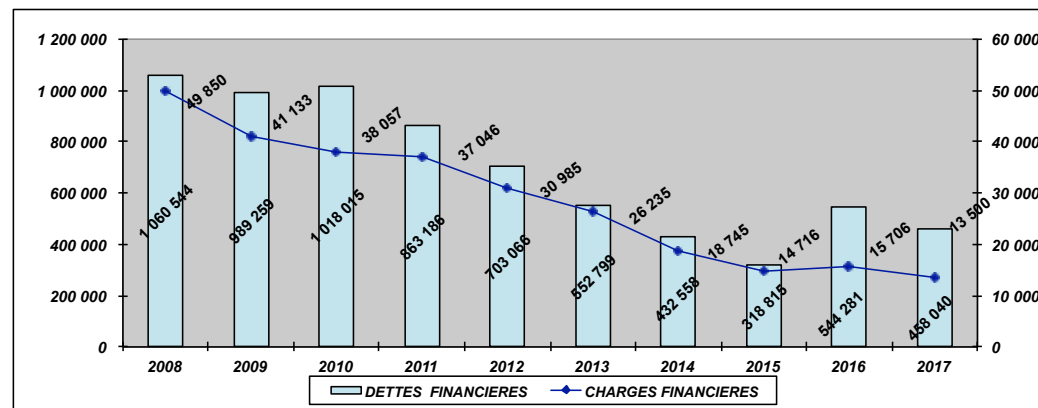
La CAF est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles. Les produits et charges réels sont les opérations qui donnent lieu à encaissement et décaissement effectifs. Ils ne tiennent donc pas compte des dotations et reprises sur amortissements et provisions qui constituent des charges et produits dits calculés.

La CAF brute traduit la capacité de la collectivité à financer, par son fonctionnement courant, ses opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement, ...).

La CAF nette mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement par ses ressources propres, une fois acquittée la charge obligatoire de la dette.



Evolution de la Dette



Dépenses d'investissement prévues en 2017

EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES			106 700,00
	remboursement capital emprunt	89 000,00	
	caution logement	2 500,00	
	modification PLU	2 000,00	
	participation points apports volontaires enterrés	13 200,00	
ETUDES			49 452,00
	frais insertion appel offres	2 000,00	
	aménagement du Bois Joli	17 400,00	
	rue du Goulet	4 488,00	
	terrain rue de la mer	3 000,00	
	place du 6 juin	5 000,00	
	étude rue du Moulin	5 160,00	
	liaison parking Pêcheurs	4 404,00	
	aménagement route de Tailleville	3 000,00	
	étude classement tourisme commune	5 000,00	
VOIRIE			192 370,00
	liaison rue des Champs	25 000,00	
	liaison rd 574 et rue Mal Montgomery	35 000,00	
	rue du Goulet	30 000,00	
	rue Grange Denis	22 000,00	
	rue du Moulin	50 000,00	
	abaissement trottoirs PMR	10 320,00	
	bordure parking tennis et trottoir	1 200,00	
	allée cimetière	10 000,00	
	mise en lumière cimetière	1 350,00	
	portail électrique cimetière	4 000,00	
	signalisation verticale	3 500,00	
BOIS JOLI			519 607,13
	aménagement du Bois Joli et place du Marché	494 607,13	
	vidéo surveillance Bois Joli évolutive	25 000,00	
TRAVAUX PLAGE			16 600,00
	réfection muret digue	11 500,00	
	douche front de mer	3 300,00	
	fauteuil de mise à l'eau pour handicapé	1 800,00	
ECOLES			7 700,00
	matériel école	3 000,00	
	bloc sanitaire maternelle	1 700,00	
	porte électrique école	3 000,00	
BATIMENTS DIVERS			15 500,00
	porte logement poste	1 000,00	
	portes Linglonia	12 000,00	
	extincteurs bâtiments	1 500,00	
	unité centrale mairie	1 000,00	
OPERATION D'ORDRE			28 877,58
	2313/041 intégration études Bois Joli	28 092,70	
	2313/041 intégration études	784,88	
TOTAL BUDGET 2017		936 806,71	936 806,71

Réaménagement du Parking dit «des pêcheurs»

Un rétrécissement de la voie route de St Aubin ainsi qu'un plateau surélevé permettront de ralentir les voitures dans cette entrée de bourg. Les places de parking seront remaniées et des points d'apports volontaires seront disposés pour les ordures ménagères et le tri sélectif. Les travaux débiteront dans le 2^e semestre 2017 après la saison. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de : 84 300 € HT.





LONGRUNE SUR MER

à partir de 21 heures

PLACE DU 6 JUIN

avec le Groupe

Neo One

Fin de soirée :

feu de la St Jean sur la plage

FÊTE DE
LA MUSIQUE
21 JUIN 2017